



Building a Europe
for and with children

Construire une Europe
pour et avec les enfants



Strasbourg, 25.03.2024

ENF-VAE(2024) PV01 F

**Comité d'experts sur la prévention de la violence
(ENF-VAE)**

Troisième réunion (Strasbourg, bâtiment Agora, salle G04)

(Réunion en personne)

11 - 12 mars 2024

Rapport de réunion

*Préparé par la Division des droits de l'enfant
Conseil de l'Europe*

children@coe.int
[ENF-VAE](#)

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

1. La troisième réunion du Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE, ci-après le Comité) a été ouverte par la présidente d'ENF-VAE, Mária VARGOVA (Slovaquie), qui a souhaité la bienvenue à tous les participants.
2. Le Comité a ensuite été accueilli par Anne KAYSER, Secrétaire du Comité, qui a remercié les collègues pour leur soutien dans la préparation de la réunion et s'est réjoui du travail à venir.

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

3. Le Comité a adopté l'ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe 1.

Point 3 de l'ordre du jour : Déclaration de la présidence et du Secrétariat

4. Le Comité a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur l'état de la mise en œuvre de l'objectif stratégique 1 de la Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027, "une vie sans violence pour tous les enfants"), y compris les actions pertinentes du Comité directeur pour les droits de l'enfant ([CDENF](#)).
5. Le Comité a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur l'état de mise en œuvre du [mandat](#) de l'ENF-VAE ainsi que du [plan de travail révisé](#) de l'ENF-VAE.

Point 4 de l'ordre du jour : Étude de faisabilité sur l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge des enfants afin de renforcer les réponses pour entre autres prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants, y compris la violence sexuelle et les comportements préjudiciables ou à risque

6. Le Dr Catherine O'SULLIVAN, consultante, a présenté les principaux changements introduits dans le projet depuis la deuxième réunion de l'ENF-VAE en octobre 2023. Le Comité a pris note de la présentation.
7. Le Comité a examiné le projet révisé d'étude de faisabilité, a tenu une discussion sur les changements apportés au projet et s'est mis d'accord sur le contenu du projet et sur les principaux éléments d'un projet de recommandation sur l'éducation complète à la sexualité.
8. Le Comité a pris note des commentaires fournis par les observateurs et les participants d'ENF-VAE, en particulier de la présentation du nouveau rapport de la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe intitulé : [Santé et droits sexuels et reproductifs en Europe : Progrès et défis](#). Dans son rapport, la Commissaire aux droits de l'homme souligne le rôle vital d'une éducation complète à la sexualité pour promouvoir la santé et le bien-être des enfants et les préparer à une vie sûre et épanouissante.
9. Les points suivants ont notamment été soulignés :
 - Les questions de genre et relatives à l'Orientation Sexuelle, l'Identité et l'Expression de Genre, et les Caractéristiques Sexuelles (SOGIESC) ont été considérées comme bien couvertes dans l'ensemble de l'étude de faisabilité. Une définition de l'intersectionnalité et une liste des motifs de discrimination devraient être ajoutées. La liste des motifs cités dans la [Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes \(2024-2029\)](#), récemment adoptée, serait une référence utile.
 - Une référence plus claire à tous les enfants en situation de vulnérabilité, y compris les enfants handicapés et les enfants vivant dans la rue, devrait être incluse dans différents paragraphes de l'étude de faisabilité.

- Un débat terminologique sur les expressions "violence fondée sur le genre" et "violence sexuelle" a mis en évidence la nécessité de définir ces termes. Tout en reconnaissant la prévalence de la "violence fondée sur le genre" à l'encontre des filles, il ne faut pas exclure les garçons en tant que victimes d'exploitation et d'abus sexuels. La "violence sexuelle" ne doit pas être considérée comme une composante de la "violence fondée sur le genre", de sorte que la référence à la "violence fondée sur le genre et à la violence sexuelle" doit être maintenue dans l'ensemble du texte.
 - La nature "obligatoire" de l'éducation complète à la sexualité a été discutée. Il a été rappelé que la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme prévoit que les États peuvent décider de rendre l'éducation complète à la sexualité obligatoire pour tous les enfants. Des inquiétudes ont été exprimées quant au risque que l'éducation obligatoire ne conduise à des situations conflictuelles pour les enfants de familles ayant de fortes convictions religieuses ou culturelles. Si les enfants doivent être protégés contre les conflits, l'objectif de l'éducation complète à la sexualité est de fournir un éventail d'informations permettant à l'enfant de faire des choix en connaissance de cause. Il a été suggéré que le caractère obligatoire préviendrait la discussion sur des situations personnelles et protégerait l'enfant de toute répercussion négative. D'autres ont soutenu qu'il devrait être obligatoire pour les États de fournir une éducation complète à la sexualité plutôt que pour les enfants de la recevoir, tout en laissant aux familles le droit de s'y soustraire. En tout état de cause, le terme "obligatoire" devrait signifier que l'éducation complète à la sexualité soit accessible à tous les enfants, y compris les enfants handicapés ou en situation de marginalisation, qui sont les plus exposés au risque de devenir des victimes de la violence.
 - L'éducation ne doit pas se limiter à fournir des informations. Elle doit également inclure une compréhension critique et un raisonnement sur le sujet.
 - L'importance de l'impact de l'éducation complète à la sexualité sur le droit à la santé devrait être mieux soulignée. Outre le droit à l'information sur la santé sexuelle et reproductive tout au long de leur scolarité, les enfants devraient recevoir une information adaptée à leur âge sur les services pertinents (par exemple, les services de contraception). Les hommes et les garçons devraient être inclus dans tous les programmes de prévention en matière de santé sexuelle et reproductive, en tant que partie intégrante du droit à la santé.
10. Le Comité a convenu de finaliser le projet d'étude de faisabilité sur la base de sa discussion, des références partagées et des commentaires écrits fournis. Il a décidé de le communiquer au CDENF pour adoption ou approbation lors de sa prochaine réunion plénière, du 28 au 30 mai, et pour obtenir des instructions sur la manière de poursuivre cette tâche dans le cadre de son mandat.
11. Le Comité a accepté d'entamer les travaux préparatoires en vue d'organiser une audition avec les principales parties prenantes afin d'alimenter les travaux du groupe.

Point 5 de l'ordre du jour : Rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2009)10 sur les lignes directrices du Conseil de l'Europe sur les stratégies nationales intégrées pour la protection des enfants contre la violence

12. Le Comité a pris note des informations communiquées par le Secrétariat sur l'état d'avancement de l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2009)10, notamment que 34 Etats membres ont à ce jour répondu au questionnaire et que la consultante a commencé à travailler sur le rapport, en étroite coopération avec le Secrétariat.

Point 6 de l'ordre du jour : Mise à jour sur les principaux développements et autres événements par les membres, participants et les observateurs

13. Le Comité a pris note de la mise à jour des activités clés liées au mandat de l'ENF-VAE telles que partagées par ses membres :

- **La Slovaquie** a commencé à construire quatre nouveaux Barnahus. Les représentants aimeraient échanger leurs expériences avec les pays où des Barnahus ont déjà été établis et visiter des Barnahus ailleurs. La Slovaquie a également fait part de son intention de renforcer les services d'assistance téléphonique et de les intégrer dans la législation afin de garantir le soutien financier du gouvernement, en utilisant l'article 13 de la Convention de Lanzarote comme base juridique. En 2025, la Slovaquie prévoit de mettre en place une ligne d'assistance pour les délinquants souffrant de troubles des préférences en matière d'objets sexuels.
- **La Finlande** a fait référence aux 5 unités Barnahus en Finlande et au projet de coopération Barnahus entre l'UE et le Conseil de l'Europe¹ qui vient de s'achever. Le projet a soutenu le processus de rédaction d'une nouvelle loi qui sera présentée à l'automne prochain, et a renforcé l'expertise par le biais de la formation. Certains documents sont rédigés en anglais et mis à la disposition d'autres pays.
 - **L'Autriche** a souligné que le gouvernement fédéral a adopté un ensemble complet de mesures pour la protection de l'enfance. Ce paquet de mesures repose sur quatre piliers : Des mesures préventives et immédiates, une meilleure éducation, des sanctions plus sévères pour les auteurs et une protection accrue des victimes. Une campagne globale sur la protection des enfants est en cours de lancement afin de sensibiliser le public à cette question. Cette campagne est élaborée avec la participation d'organisations de protection de l'enfance, d'enfants et de jeunes.
- **La Grèce** a souligné ses efforts pour lutter contre la délinquance juvénile en développant des mesures dans le cadre de programmes sportifs et de séminaires.
- Le Comité de Lanzarote a informé le groupe des consultations d'enfants que le Comité envisage de mener et qui pourraient être liées au travail d'ENF-VAE.

Point 7 de l'ordre du jour : Discussion sur le processus de participation des enfants

14. Le Comité a discuté des prochaines étapes du processus de participation des enfants sur les éléments d'un projet de recommandation concernant l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge.
15. Le Comité a approuvé la marche à suivre et le calendrier tels que proposés dans la note conceptuelle préparée par le Secrétariat.
16. Le Comité a chargé le Secrétariat de lancer le processus en vue de réaliser la consultation des enfants sur la base des éléments d'un projet de recommandation, tel qu'il figure dans l'étude de faisabilité qui sera révisée après cette réunion.
17. Le Comité a pris note de l'intérêt de plusieurs partenaires nationaux (à savoir l'Espagne, la Grèce, la France et la Finlande) à mener des consultations d'enfants en vue de contribuer à l'élaboration d'une recommandation sur l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge.

¹ [Garantir une justice adaptée aux enfants grâce au fonctionnement efficace des unités Barnahus en Finlande - Droits des Enfants \(coe.int\)](#)

Point 8 de l'ordre du jour : Élection de la Présidence et de la Vice-Présidence

18. La commission a réélu Mária VARGOVA (Slovaquie) présidente pour un dernier mandat d'un an, et Alina SEEL (Autriche) vice-présidente pour un dernier mandat d'un an.

Point 9 de l'ordre du jour : Questions diverses

19. Aucune autre question n'a été soulevée.

Point 10 de l'ordre du jour : Date et lieu des prochaines réunions

20. Le Comité a pris note que la prochaine réunion de l'ENF-VAE se tiendra, en personne, à Strasbourg les 24 et 25 septembre 2024.

Point 11 de l'ordre du jour : Adoption du rapport de réunion

21. Le Comité a convenu d'approuver le rapport de réunion par procédure écrite.

Annexe 1

Ordre du jour et ordre des travaux

1.	Ouverture de la réunion	<u>Documents de référence</u> <ul style="list-style-type: none"> • Liste des participants ENF-VAE(2024)LoP1 • Liste des membres • Rapport de la deuxième réunion - ENF-VAE(2023)PV02
2.	Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux	<u>Documents de travail</u> <ul style="list-style-type: none"> • Projet d'ordre du jour et d'ordre des travaux – ENF-VAE(2024)OJ1 prov F • Projet d'ordre du jour annoté - ENF-VAE(2024)OJ1ANN prov F
3.	Déclaration de la Présidence et du Secrétariat	<u>Documents de travail</u> <ul style="list-style-type: none"> • Mandat du ENF-VAE • Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) • Conventions et recommandations du Conseil de l'Europe - Ressources principales pour la mise en œuvre de la Stratégie (2022-2027) CDENF(2023)INF2 • Méthodes de travail et programme - ENF-VAE(2023)01 rev3 F
4.	Etude de faisabilité sur l'éducation complète à la sexualité et adaptée à l'âge des enfants pour renforcer les réponses visant, entre autres, à prévenir et à combattre la violence, y compris les comportements sexuels à risque ou préjudiciables des enfants <i>(livrable (1) du mandat)</i>	<u>Document de travail</u> <ul style="list-style-type: none"> • Projet d'étude de faisabilité - ENF-VAE(2023)04 rev1 F (restreint) <u>Documents de référence</u> <ul style="list-style-type: none"> • Étude sur la violence sexuelle et les comportements sexuels préjudiciables manifestés par les enfants : Nature, causes, conséquences et réponses, préparée par Professeur Simon Hackett, Université de Durham, Royaume-Uni - CDENF-GT-VAE(2020)04 (en anglais) • Ressources et extraits d'instruments internationaux et européens pertinents sur l'éducation complète à la sexualité et adaptée à l'âge ENF-VAE(2023)02
5.	Rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2009)10 sur les lignes directrices du Conseil de l'Europe sur les stratégies nationales intégrées pour la protection des enfants contre la violence <i>(livrable (2) du mandat)</i>	<u>Documents de référence</u> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau des réponses des États membres - ENF-VAE (2024)01 • Questionnaire - CDENF(2023)24 • CM/Rec(2009)10 Lignes directrices du Conseil de l'Europe sur les stratégies nationales intégrées de protection des enfants contre la violence • Méthodologie pour l'examen de la mise en œuvre des recommandations du Comité des Ministres - CDENF(2022)27
6.	Mise à jour des principaux développements et autres événements par les membres, participants et les observateurs	
7.	Discussion sur le processus de la participation des enfants	<u>Documents de référence</u> <ul style="list-style-type: none"> • Note conceptuelle sur le processus de

participation des enfants - ENF-VAE(2024)02
(restreint)

	<u>Documents de référence</u>	
8.	Election de la Présidence et de la Vice-Présidence du ENF-VAE	<ul style="list-style-type: none"> Liste des candidatures - ENF-VAE(2024)03 F Article 12 de la Résolution CM/Res(2021)3 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail
9.	Divers	
10.	Date et lieu de la prochaine réunion	24-25 septembre 2024, Strasbourg (en présentiel)
11.	Approbation du rapport de réunion	

ORDRE DES TRAVAUX

Date	Heure (UTC+1))	Points de l'ordre du jour
11 mars 2024	Matin 09h30-12h30	Points 1-4.
	Après-midi 14h00-17h00	Point 4 (suite).
12 mars 2024	Matin 09h30-12h30	Point 8, 7, 5, 6, 9, 10, 11

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE GÉNÉRAUX

Mandat du ENF-VAE 2024-2027
Résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail

RAPPORTS DE REUNIONS

ENF-VAE(2023)PV01	Rapport de la première réunion de l'ENF-VAE
ENF-VAE(2023)PV02	Rapport de la deuxième réunion de l'ENF-VAE

Annexe 2

Liste des participants

MEMBERS / MEMBRES

Autriche

représentée par

Barbara Reintjes-Wagner
Chargée de mission juridique
Chancellerie fédérale autrichienne
Direction générale VI - Famille et jeunesse - Département des politiques du droit de la famille et des droits de l'enfant

Finlande

Malja Marjo
Conseillère ministérielle principale, Affaires sociales
Ministère des affaires sociales et de la santé

France

Solenne Donal
Juge des enfants
Tribunal Judiciaire de Paris

Grèce

Eftychia Katsigaraki
Directrice générale
Ministère de la justice - Direction générale des affaires juridiques spéciales et des droits humains

Hongrie

Excusée

Viktoria Sebhelyi
Consultante indépendante

Slovaquie

Mária Vargová
Directrice
Centre national de coordination pour la résolution des problèmes de violence à l'égard des enfants

Espagne

Pepa Horno
Consultante indépendante sur l'enfance, l'affectivité et la protection

Suède

Excusé

Ola Florin
Directeur adjoint
Ministère de la santé et des affaires sociales,
Division des services sociaux et de la politique du handicap

PARTICIPANTS

Commission pour l'égalité de genre (GEC)

Excusée

Sara Slana
Membre au titre de la Slovaquie

Conférence of INGO / Conférence des OING

Rú Ávila Rodríguez

Responsable de la politique et de la recherche à IGLYO

OBSERVATEURS

Missing Children Europe /Excusée

Theresa Ryan-Rouger
Conseillère politique principale

CRIN

Larisa Abrickaja
Conseillère politique

CONSULTANTES

Catherine O'Sullivan

Maître de conférences
École de droit, Centre pour la justice pénale et les droits de l'homme, University College Cork

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

DGII - Direction générale de la Démocratie

Comité Directeur pour les droits de l'enfant

Katrin Uerpmann
Secrétaire du CDENF

Unité de coopération - Division des droits des enfants

Teresa Gil Ricol
Responsable de projet

Comité Lanzarote du Conseil de l'Europe

Naomi Trewinnard
Conseillère juridique

Assemblée Parlementaire - Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Jannick Devaux
Secrétaire

Bureau de la Commissaire aux droits de l'homme

Charlotte Altenhoener-Dion
Conseillère

Division de l'égalité de genre

Cécile Gréboval
Responsable de programme

Roza Cseby
Stagiaire

Division sur la violence à l'égard des femmes

Francesca Montagna
Administratrice

Unité de l'Espace Européen pour l'Education à la Citoyenneté

Salvador Sala
Administrateur

Unité Orientation Sexuelle, Identité et Expression de Genre, et Caractéristiques Sexuelles

Gabriella Calleja
Conseillère politique principale

SECRETARIAT DU ENF-VAE

Anne Kayser
Secrétaire du ENF-VAE
Division des droits des enfants (DGII)

Audrey Winum
Assistante de projet
Division des droits des enfants (DGII)

Justine Vizier
Stagiaire / Stagiaire
Division des droits des enfants (DGII)

INTERPRETES

Elisabetta Bassu
Chloé Chenetier
Morgane Lamothe